



AVIS D'ENQUETE COMMUNE DE CUGY/VD

Modifications du plan d'affectation communal (PACom) et du plan fixant les limites des constructions soumises à l'enquête publique complémentaire

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) du 4 décembre 1985 et de la Loi sur les routes (LRou) du 10 décembre 1991, la Municipalité de Cugy soumet à l'enquête publique complémentaire, du 11 septembre au 12 octobre 2026 inclus,

- les modifications du plan d'affectation communal (PACom),
- les modifications du règlement,
- les modifications du plan fixant les limites des constructions.

Elle met en consultation durant le même délai :

- le rapport justificatif selon l'article 47 OAT et ses annexes.

Le dossier peut être consulté au Greffe municipal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous, moyennant une demande adressée au service technique (service-technique@cugy-vd.ch ou 021 731 22 44) ; tous les documents sont également consultables online à l'adresse : www.cugy-vd.ch.

Les remarques et oppositions éventuelles portant uniquement sur les modifications sont à consigner sur la feuille d'enquête publique ou à adresser sous pli recommandé à la Municipalité de Cugy jusqu'au 12 octobre 2026 au plus tard.

La Municipalité